ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

General Electric à Belfort

Question au Gouvernement n° 2296

Texte de la question

GENERAL ELECTRIC À BELFORT

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel.

M. Alain Bruneel. Le groupe américain General Electric, qui emploie 4 300 salariés à Belfort, dont 1 900 dans l'unité de fabrication des turbines à gaz, a annoncé en mai un plan de restructuration prévoyant la suppression de 1 045 postes, dont près de 800 sur le site belfortain.

Face au risque de voir disparaître l'un de nos fleurons industriels, bâti sur la commande publique depuis cinquante ans, et atout majeur pour mener à bien la transition écologique, les syndicats et la population belfortaine sont mobilisés depuis des mois.

Début septembre, monsieur le ministre de l'économie, vous avez exhorté la direction de General Electric à « améliorer très sensiblement » son plan social. Vous n'avez pas été entendu, et la direction de General Electric n'a pas revu sa copie.

Dans ces circonstances, il y a urgence à ce que le Gouvernement prenne toutes ses responsabilités. La vente d'Alstom à General Electric, intervenue dans des circonstances plus que douteuses en 2014, se solde par le constat d'un terrible échec qui engage la responsabilité de l'État.

Or rien n'interdit aujourd'hui à l'État, rien n'interdit au Gouvernement de mettre en œuvre une solution de rachat des activités d'Alstom et d'exiger la suspension du plan social, afin de réunir l'ensemble des parties prenantes, salariés, élus et citoyens, pour sauver cet outil industriel.

Il y va de notre souveraineté, de la vie de centaines de salariés et de leurs familles, et de la capacité de l'État à conduire une politique industrielle ambitieuse propre à anticiper l'avenir.

Êtes-vous prêt, monsieur le ministre, à prendre dans l'urgence les mesures qui s'imposent pour empêcher l'entreprise de liquidation à laquelle se livre General Electric ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.* Permettez-moi tout d'abord d'excuser Bruno Lemaire, qui est précisément en réunion avec la direction de General Electric et les représentants des salariés, car l'engagement du Gouvernement est total sur ce dossier. Il n'est peut-être pas spectaculaire, il échappe peut-être aux caméras de télévision, mais il est quotidien, comme le montre

l'absence du ministre.

M. Ugo Bernalicis. Ce ne sont pas des réunions qu'il faut, mais des actes !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État .* Bruno Le Maire était sur le site le 3 juin, dès l'annonce du plan. Il est en contact régulier avec Lawrence Culp, président de General Electric ; il est en contact quotidien avec nos équipes, qui agissent pour trouver des solutions. Je veux ici remercier la présidente de la région, le maire de Belfort et les parlementaires, dont Denis Sommer qui, eux, s'emploient effectivement à tricoter ces solutions.

Notre préoccupation est triple, vous le savez : bâtir un centre industriel d'excellence, ce qui suppose un projet industriel clair pour l'avenir de la production de turbines à gaz, dont je rappelle en passant que c'est une énergie thermique ; réduire le nombre de départs – des propositions sont sur la table – et, si des départs sont nécessaires, qu'ils s'effectuent dans des conditions exemplaires. C'est pour cela que nous négocions dans la discrétion, en accord avec les représentants des salariés, au service des salariés de Belfort et de notre industrie.

M. Hubert Wulfranc. Vous tuez l'emploi dans la discrétion !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État .* J'entends la colère des salariés et je peux la comprendre, mais je veux dire que leurs représentants ont, avec notre soutien, et avec détermination et responsabilité, fait bouger les lignes, et qu'un accord est à portée de main, à condition que tout le monde soit autour de la table des négociations et que la diminution du plan que nous poussons soit obtenue.

Quant à Alstom, l'accord de 2014 ne concernait pas ce site, qui se trouve dans les mains de General Electric depuis 1999. C'est précisément cet accord qui nous donne aujourd'hui un angle d'attaque pour renégocier avec General Electric.

Données clés

Auteur : M. Alain Bruneel
Circonscription : Nord (16e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2296
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Action et comptes publics
Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 octobre 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 2019